



Réalisation : DDT08 / SLU/CCT/AH 6 mars 2018

Fond : ©IGN-BDCARTO® Sources : population 2018, Insee RP 2015 ; équipements, Insee BPE 2016 ; temps parcours, ©Openrouteservice ; traitements DDT 08

ACCÈS AUX SERVICES DE PROXIMITÉ

Temps d'accès moyen aux équipements de proximité



Temps d'accès moyen aux équipements de proximité

La Base Permanente des Équipements de l'Insee comporte 27 équipements dits de proximité (Agence immobilière ; Boucherie, charcuterie ; Boulangerie ; Boulodrome ; Bureau de poste, relais poste, agence postale ; Chirurgien dentiste ; Coiffure ; École élémentaire ; Électricien ; Entreprise générale du bâtiment ; Épicerie, supérette ; Fleuriste ; Infirmier ; Maçon ; Masseur kinésithérapeute ; Médecin omnipraticien ; Menuisier, charpentier, serrurier ; Pharmacie ; Plâtrier, peintre ; Plombier, couvreur, chauffagiste ; Réparation automobile et de matériel agricole ; Restaurant ; Salle ou terrain multi-sports ; Soins de beauté ; Taxi ; Tennis ; Terrain de grands jeux). La carte ci-contre affiche le temps de parcours moyen à ces équipements, en voiture par de bonnes conditions, pour les habitants de la commune. On constate que les communes les plus peuplées des Ardennes sont bien desservies. Seuls 5 % de la population ardennaise mettent en moyenne plus de 10 minutes pour accéder à ces équipements.

Bien évidemment, certains de ces équipements ou services sont plus rapidement accessibles que d'autres selon le lieu où l'on réside. Le graphique ci-dessous représente la part de la population ardennaise en fonction du temps que nécessite son accès en voiture à l'équipement le plus proche.

Temps d'accès aux équipements et services de proximité

(en pourcentage de la population ardennaise. Sources : Insee BPE 2016, RP 2015 ; OpenRouteService)

